

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.



PROCHAINE ASSEMBLÉE

Générale d'élection
LUNDI LE 3 JUIN 1985 (voir p.4)

circuit

JUIN 1985

Vol. I, No.9

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1984-85

EXECUTIF

Président:

Carl Galipeau VE2 GLQ

Vice-Président:

Pierre Brassard VE2 GNV

Secrétaire:

Bertrand Leblond VE2 GNY

Trésorier:

Yvan Fiset VE2 FHY

DIRECTEURS:

Réseau d'urgence:

Guy Bédard VE2 GLG

Cours Radio Amateur:

Léon Labrecque VE2 ELL

Rédaction du journal:

Paul Lamontagne VE2 GWI

Technique, ATV, RTTY:

Jean-Pierre Bédard VE2 BOS

Relations publiques:

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM

Réseau 2 mètres VE2 CQ:

Yves Constantin VE2 GWY

Activités Radio Amateur:

Michel Landry VE2 MY

Recherchiste:

Marc Lamontagne VE2 GLR

c.p. 2341 Québec, Qué. G1K 7P5



sommaire

Editorial	3
Ordre du jour ass. générale d'élection	4
Procès-verbal assemblée 85-05-06	4
Mot du président	5
Parc Canada, 100e anniversaire	6
Cours radio amateur	6
Antennes ou antennes	7
Technique ATV et RTTY	7
HF	8
QSO avec l'exécutif (1)	11
Trésorerie	12
Les activités radio amateur	13
QSO avec l'exécutif (2)	14
Les diplômes: 5	15
Réseau 2 mètres VE2 CQ	15
Prochain examen Min. Comm. Canada.....	19
Avez-vous lu?	16
Relations publiques	16
Réseau d'urgence	17
Au fil du temps	17
Soirée de fin d'année 85-06-15	18
Des ondes sur la mer	18

éditorial

Nous voici rendu à la fin de notre saison d'activités. Il me semble que c'était hier, la parution du premier numéro de CIRCUIT et déjà on en est rendu au 9e.

L'année s'est écoulée comme un torrent. Numéro après numéro, les articles pleuvaient. Jour après jour, ils devenaient de plus en plus intéressants. Les chroniques ont poussé comme des champignons.

C'est prouvé! Quand on VEUT, on PEUT!

CIRCUIT a paru à neuf reprises, totalisant 148 pages de rédaction. Plus de 3000 copies ont été distribuées durant la saison.

On peut dire MISSION ACCOMPLIE! Grâce à une équipe de rédaction exceptionnelle, qui s'ignorait par succroît. Merci à tous ces collaborateurs, qui sans eux, rien n'aurait été possible. Merci à nos commanditaires, qui nous ont supportés financièrement. Merci à vous, lecteurs, de votre encouragement et de votre assiduité.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain. D'ici là BONNES VACANCES à tous et à toutes.

73!

Paul Lamontagne VE2 GWI
rédacteur en chef

ordre du jour

procès

Vous êtes, par la présente, cordialement invité à l'ASSEMBLEE GENERALE D'ELECTION des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu, LUNDI le 3 JUIN 1985, à 19h30 au club "Les Ailes Québécoises" situé à l'aéroport de Ste-Foy.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres: indicatif et prénom
3. Adoption du procès-verbal de la réunion mensuelle des membres du 6 mai 1985. Celui-ci est publié dans les pages de ce journal.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 6 mai 1985. Celui-ci est publié dans les pages de ce journal.
5. On procède à l'élection du nouveau Conseil d'Administration du CRAQ pour l'exercice 1985-86.
6. PAUSE
7. Affaires courantes
8. Clôture de la réunion

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 6 MAI 1985 A LA SALLE DES AILES QUEBECOISES DE L'AEROPORT DE QUEBEC.

L'ouverture de la réunion se fait à 19 heures 59 minutes par le président Carl VE2 GLQ. Ce dernier nous fait part de l'ordre du jour et de la réunion générale spéciale qui aura lieu après la réunion régulière et ce afin d'adopter le produit fini du projet de refonte des règlements. Sans plus tarder, Carl passe à l'appel des membres.

Rapport du secrétaire: Il est proposé par Victor Livernois VE2 NK et secondé par Yves Constantin VE2 GWY que le procès-verbal de la réunion mensuelle du 1er avril 1985 soit adopté tel que paru au journal d'avril 1985. Adopté.

Rapport du Trésorier: C'est au tour d'Yvan VE2 FHY de nous dresser le rapport mensuel des finances du Club. Celui-ci débute par les revenus: - Cours \$353.00 - Cotisations \$25,00 - Commanditaires \$350,00 - RAQI (part du Salon des passe-temps) \$398,22 - Divers de \$3,00 pour un total de \$1,129,22 dollars. Voici maintenant les dépenses: - Location de salle \$50,00 - Poste journal \$286.34 - Journal (impression) \$72,00 - Archives \$34,50 - Cotisation RAQI \$35,00 - Divers articles de secrétariat \$29,39 pour une somme de \$508,03 Ces montants montrent donc un surplus de \$621,19 pour la période du 1er avril au 30 et le solde en banque nous montre une situation financière des plus saines avec un montant de \$5 838,51. De plus, Yvan ajoute, en terminant, que le Club compte maintenant 222 membres.

Affaires courantes - Rapports des directeurs: Michel Landry VE2 MY nous informe que le "Fielday" aura lieu cette année, les samedi et dimanche 22 et 23 juin au Jardin Zoologique. De plus, Michel

-verbal

recherche encore des participants pour opérer et entre autre, un cuisinier, Hi!
Somme toute, ça va bon train.

Paul Lamontagne VE2 GWI nous fait part du contact que le Club Radio Amateur de Québec Inc. entretient avec un Club Belge, soit ØN5 VL de Liège. Pour ce faire, ce dernier publie une des pages de notre journal qu'il reçoit. Il est de plus, le seul correspondant qui se soit servi de la rubrique "Nos lecteurs nous écrivent". A cela, Paul déplore l'inactivité locale à créer des articles pour cette rubrique. Paul espère donc qu'il y aura des participants pour le prochain journal.

Pierre Brassard VE2 GNV nous donne quelques nouvelles reçues au casier postal. Celui-ci débute en nous informant que suite à une lettre reçue du Ministère des Communications le Club devait changer, sous peu, l'indicatif de sa station relais VE2 VD pour le vocable VE2 RVD; le Ministère autorise l'emploi de ce dernier dès maintenant. Pierre nous informe que plusieurs Hamfests se tiendront bientôt, soit à Tracy, Hamilton et London par exemple. Enfin, celui-ci nous fait part de nouvelles de CARF et TCA.

Affaires nouvelles: Carl VE2 GLQ nous dit qu'il reçoit encore des lettres du Ministère des Communications concernant l'emploi douteux, à caractère commercial, des liens téléphoniques (autopatch). Carl demande à ce que cette situation se corrige sinon il faudra sévir. Il est de notre devoir à tous de sauvegarder nos privilèges.

Ceci dit, la levée de l'assemblée régulière mensuelle est alors proposée par René d'Anjou Phaneuf VE2 BDH et secondée par Gaétan Trépanier VE2 GHO à 20h30.

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY

(procès-verbal de l'assemblée générale spéciale à la page 9)

mot du président

Chers amis(es)

Nous voilà tout près de la fin, puisque ce journal est le dernier de la saison active 1984/85. Il est donc à propos d'utiliser ces quelques lignes pour vous remercier, amateurs et SWL's, qui avez tous contribué aux activités du Club à votre façon.

J'aimerais tout d'abord, en mon nom personnel et au nom de tous les membres, remercier très sincèrement les administrateurs et les directeurs. Ils ont travaillé très fort pour permettre à votre Club de bien fonctionner et de progresser, dans ses activités pour vous tous, dans ses contributions aux activités sociales et culturelles de la région, ainsi que dans l'administration et la structure même du Club.

Je remercie aussi tous nos conjoints et nos familles, qui ont subi nos absences dues à nos réunions, souvent très tardives et nos journées d'activités très longues. Leur compréhension et leur support m'épatent.

J'aimerais aussi remercier les membres amateurs et SWL's qui ont participé activement, soit au journal, soit aux activités radio amateur ou autre. Votre participation est essentielle à la réussite d'un organisme comme le nôtre.

Je suis convaincu que l'année écoulée nous a fait franchir un grand pas en avant et que ce rythme devrait se poursuivre l'an prochain.

De récents changements, dans mes responsabilités chez mon employeur, m'obligent à me relocaliser, ainsi que ma famille, à l'extérieur de la région de Québec. Pour cette raison, je serai dans l'impossibilité de renouveler mon mandat comme président de votre Club, l'an prochain. Toute-

fois, je terminerai celui que vous m'avez confié jusqu'en septembre.

Je vous remercie sincèrement pour votre support durant cette année et je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison estivale.

Au revoir! Meilleurs 73!



Carl Galipeau VE2 GLQ
président

Parc Canada 100^e anniversaire

PREFIXES SPECIAUX

Pour commémorer le 100^e anniversaire de Parc Canada, les amateurs canadiens pourront utiliser les préfixes suivants du 29 juin au 29 août 1985, soit:

XO1	Terre Neuve
XO2	Labrador
XJ1	Maritimes
XJ2	Québec
XJ3	Ontario
XJ4	Manitoba
XJ5	Saskatchewan
XJ6	Alberta
XJ7	Colombie Britannique
XJ8	Territoires du Nord-Ouest
XK1	Yukon

Le meilleur temps pour utiliser ces préfixes sera durant le "Concours du Canada" qui se tient à chaque année le 1^{er} juillet de 00.00Z à 24.00Z. Plusieurs stations DX sont à la recherche de préfixes canadiens durant ce concours en vue de recevoir le "Diplôme Feuille d'Erable"

Voir le numéro de CIRCUIT Vol.1, no-8 du mois de mai dernier.

Dany Bélanger VE2 EBK

cours radio amateur

Nous voici donc presque au terme d'une année bien remplie. J'aimerais tout d'abord remercier tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de partager cette année au sein du conseil du CRAQ. Je leur dis merci! Merci beaucoup, parce que même si je ne m'occupe que des cours de radio amateur, je dois avouer que j'ai reçu beaucoup d'aide de chacun. Bien sûr, quelques uns ne seront pas là l'an prochain et pour diverses raisons. Je leur souhaite bonne chance et encore une fois, j'ai beaucoup apprécié travailler avec vous!

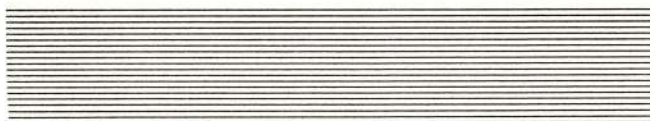
C'est d'ailleurs une expérience que je souhaite à ceux qui n'ont pas connu ce défi.

Au cours de la présente année, le CRAQ a organisé deux (2) sessions de cours de première licence. Il me serait difficile de quantifier ceux qui ont réussi les examens, mais je crois que nous avons eu quarante neuf inscriptions. Ce n'est pas fini! parce que cette année, nous participerons encore au Salon des Passe Temps. On organise présentement le "Field Day". J'espère que beaucoup d'amateurs participeront à cet évènement.

Enfin, des démarches sont entreprises présentement pour organiser une session de cours en vue de l'obtention d'une licence supérieure radio amateur. A la reprise des activités, en septembre, je serai beaucoup plus en mesure de vous confirmer tout ça. Je l'annonce tout de suite. Ça vous donnera tout l'été pour y penser et pour en parler à vos amis.

73! Salut et à bientôt!

Léon Labrecque VE2 ELL



ANTIENNES OU ANTENNES

La saison estivale qui débute nous dirige, nous les radio amateurs, sur le toit pour les uns, à nos tours supportantes pour les autres. Ici, dame Nature y aurait-elle laissé des traces, voire de rouille, de relâchement "câblé" (d'un fil tenant sur un brin), ou d'éléments réflecteurs-directeurs... en conflit de personnalité!, tout le kit, quoi.

C'est alors qu'individuellement ou en travail d'équipe, l'on prépare les saisons d'intérieur à échéance de 90 jours! car si l'on veut "sortir sans aller dehors", il faut de bonnes antennes... en forme, soient de V-inversés, de verticales, dipôles ou de beams, que sais-je encore.-

La radio amateur en particulier, est un de ces passe-temps qui nous lient tous au Créateur, le plus extraordinaire Diffuseur mondial de la pensée confraternelle, via la ceinture Van Allen, dynamo réfléchissant à nul autre semblable.

En terminant, chapeau à l'Administration de CRAQ édition 1984-85 et à son média CIRCUIT.

73/88

Victor Livernois VE2 NK



Léon Labrecque

REPRÉSENTANT

GEOFFRION, LECLERC INC.

BUR.: (418) 647-1000
RÉS.: (418) 871-0260

425, ST-AMABLE
SUITE 1600
QUÉBEC G1R 5E4

technique atv rtty

Voici la belle saison qui revient et par la même occasion, une autre année qui se termine pour le CRAQ.

Avec la venue de la belle température, plusieurs d'entre vous vont peut-être installer des antennes.

Concernant les antennes directionnelles, il est important, lors de l'installation, de bien les diriger. Pour ce faire, il faut se servir d'une boussole pour trouver le nord magnétique et ensuite faire la correction pour le nord géographique.

Pour la région immédiate de Québec, la correction est de 17 degrés; il faut ajouter ces degrés au nord magnétique. Ce qui revient à dire que le nord géographique est 17 degrés à l'est du nord magnétique.

Le bilan du dossier Technique ATV RTTY pour l'année écoulée est relativement bon. Les répéteurs du Club ont bien fonctionné. En ce qui concerne VE2 RMF, il devrait y avoir des développements dans le courant de l'été.

Je termine donc mon mandat au CRAQ en septembre. Ça m'a fait plaisir de vous servir et je souhaite beaucoup de succès à mon remplaçant.

73! et 88 à qui de droit.

Jean-Pierre Bédard VE2 BOS

NDLR. Dans le dernier numéro, Vol.1, no.8 cette chronique a été signée, par erreur, VE2 GLY. On aurait dû lire VE2 BOS. Nous nous en excusons auprès de Jean-Pierre.

HF

REFLEXIONS

Au cours de cette année, je vous ai proposé la rubrique HF. Celle-ci était centrée sur deux aspects importants des bandes "inférieures". Premièrement, j'ai regardé ce qu'on pouvait y faire, en regardant la loi sur la radio et l'évolution de la Radio Amateur, dans un futur qui est très proche.

D'autre part, tout amateur conviendra que, pour beaucoup, HF veut presque dire CW, tant on associe bien la télégraphie, aux bandes "inférieures". Inférieures mais combien nobles! CW, par ces seules deux lettres, on évoque successivement la "terreur" des examens de l'amateur, l'espoir de passer sa deuxième licence, pour ne plus jamais y revenir peut-être, et puis non, pas tout à fait... N'empêche, que malgré les examens, il se trouve une grande quantité de mordus de la télégraphie, qui ne pourraient pas voir autrement les activités amateurs et qui entretiennent des réseaux de trafic Pan Américains, de première classe. Il y a, dans le CW, une implication très intime entre l'amateur et la communication; implication que l'on retrouve également quand on joue d'un instrument de musique. Car la musique, c'est une autre façon de communiquer...

C'est donc de cette passion qu'est née l'idée d'envoyer des pratiques de CW sur le 2 mètres. Le but était double: il fallait, d'une part, augmenter la vitesse de code et d'autre part, faire entendre un code parfait, de façon à s'y habituer l'oreille. Parce que le code que nous entendons sur le HF est loin d'être parfait. Quel délice que de copier une belle main de CW parmi la cacophonie et l'encombre-

ment de nos bandes. Pourtant, j'ai remarqué, à maintes reprises, que le signal bien envoyé, et à une vitesse de 15 à 20 mots/mtes, se fait bien lire malgré le QRM et le faible signal. Ce n'est pas par hasard que la longueur des pauses entre les lettres et les mots a été choisie. Elle respecte l'euphonie et une cadence qui permet de bien séparer les signes entre eux, donc de bien faire "couler" le message sans heurs. Il est donc beaucoup moins fatigant pour l'oreille de copier un code envoyé à la bonne cadence.

Comprendre cela, c'est aussi comprendre ce que veut dire "envoyer comme un pied".

Il y avait une autre raison de faire ces pratiques. J'ai eu le désir secret de faire augmenter la compétence en CW de tout le Club, dans le but d'avoir de vrais "Pros" au Field day. Tenez-vous bien, parce que les tous derniers exercices que je vous proposerai seront ardues. Ils simuleront le genre de copie que vous devrez faire au Field day. Serez-vous du nombre? Je vous y invite. Je vous y défie.

Bonnes vacances!

Pierre Brassard VE2 GNV

**PRO
TECHNIQUE**

Jean-Marc Emond inc.

**VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES
INDUSTRIEL • COMMERCIAL**

(418) 529-5774

383, DE LA CANARDIÈRE, QUEBEC, P.Q. G1L 2V1

...pour les **PROs**
de l'électronique

(suite de la page 5)

procès-verbal

PROCES-VERBAL DE LA REUNION GENERALE SPECIALE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 6 MAI 1985 A LA SALLE DES AILES QUEBECOISES DE L'AEROPORT DE STE-FOY, QUE.

La réunion est ouverte à 20h47 minutes par le président Carl VE2 GLQ. Celui-ci précise alors que cette assemblée a été formée afin d'adopter les nouveaux règlements du Club lesquels issus d'un projet de refonte de ces derniers. Aucun autre sujet ne pourra y être débattu ou même entendu. Sur ce, Carl passe donc la parole à Yvan Fiset VE2 FHY.

Yvan VE2 FHY débute le sujet en présentant ses collaborateurs en les personnes de Marc Lamontagne VE2 GLR et de Bertrand Leblond VE2 GNY. Il souligne que le dossier a nécessité quelques cinq réunions formelles et environ une centaine d'heures et ce sans compter la présentation finale qui se fera avec l'aide de l'ami Paul Lamontagne VE2 GWI. Yvan précise que chacun des membres du Comité commentera les parties ou articles qu'ils ont plus précisément travaillés. La méthode d'adoption se fera donc article par article avec proposeur et secondateur tout en précisant chaque amendement spécifique et englobera l'article en bloc afin d'en faciliter les modalités d'acceptation.

Yvan commence donc par la lecture de la table des matières afin de situer les membres de la salle et passe aussitôt à l'article 1 appelé Dispositions générales." Voici la première proposition d'adoption: Il est proposé par René d'Anjou Phaneuf VE2 BDH et secondé par Jacques Pamerleau VE2 DBR que les règlements 1.1 à 1.11 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 1.0 intitulé "Dispositions générales" soient adoptés en bloc tels que présentés devant l'assemblée. Adopté unanimement.

Yvan passe alors à l'article 2. Après lecture, il en demande la proposition: "Il est proposé par Rodrigue Leclerc VE2 ETR et secondé par Robert Tremblay VE2 EOB que les règlements 2.1 à 2.6 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 2.0 intitulé "Les membres du Club" soient adoptés en bloc tels que présentés à l'assemblée. Adopté unanimement.

C'est au tour de Marc Lamontagne VE2 GLR de nous entretenir de l'article 3. Après discussions, voici la proposition d'adoption: "Il est proposé par Jacques Pamerleau VE2 DBR et secondé par Bertrand Dufour VE2 ADL que les règlements 3.1 à 3.5 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 3.0 intitulé "Assemblée des membres" soient adoptés en bloc tels que présentés devant l'assemblée. Adopté à l'unanimité. A cette adoption suit un amendement qui se lit ainsi: "Il est proposé par Rodrigue Leclerc VE2 ETR et secondé par André Robert VE2 GEH que le sous-article numéro 3.1.2 section C soit amendé en ajoutant après - d'au moins dix (10) membres actifs - les mots: et ce dans les quinze (15) jours suivant la réception de la dite requête ". Rejeté unanimement. (après discussion et commentaires).

Marc passe alors la parole à Bertrand Leblond VE2 GNY pour les articles 4.0, 5.0 et 6.0. Bertrand débute alors par l'article 4.0. Ayant fait lecture de ce dernier, en voici la proposition d'adoption: "Il est proposé par René d'Anjou Phaneuf VE2 BDH et secondé par Jean Pierre Bédard VE2 BOS que les règlements 4.1 à 4.6.2 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 4.0 intitulé "Conseil d'administration" soient adoptés en bloc tout en amendant les articles 4.1 et 4.5 ci-après mentionnés. Le règlement 4.1 devra se lire: "Le Club est géré par un Conseil d'administration composé de douze (12) membres "retranchant les mots "dont six (6) sont élus chaque année". Pour sa part, le règlement 4.5 devra se lire ainsi afin d'ajouter à la précision: "Suite à l'élection des administrateurs, le nouveau Conseil d'administration doit se réunir afin de procéder à la désignation des postes d'officiers et de directeurs du Club;

le terme de tout officier ou directeur est d'un an et peut être renouvelé.

Bertrand passe de suite à l'article 5. Après lecture, il en demande l'adoption. Sur ce, quatre amendements sont proposés. Le premier se lit ainsi: Il est proposé par Jacques Pamerleau VE2 DBR et secondé par René d'Anjou Phaneuf VE2 BDH qu'on ajoute à l'article 5.1.10 la mention "et protection civile" en ce qui concerne les comités ou sections. Adopté unanimement.

Le second amendement se rapporte au poste du trésorier de l'article 5.2 et devrait se lire ainsi: il est proposé par Jacques Pamerleau VE2 DBR et secondé par Roch Marcotte VE2 EBH qu'il soit ajouté au poste de trésorier de l'article 5.2 après le mot Club, de la première ligne, les mots: "...ainsi qu'un inventaire de ses biens;..." et de plus à la troisième ligne, après C.A. ajouter: "...dont il garde les pièces justificatives...".

Le troisième amendement touche aussi le règlement 5.2.; il est proposé par Rodrigue VE2 ETR et secondé par Jean-Pierre VE2 BOS qu'à la 3ième ligne "...et il fournit un rapport mensuel..." on retranche le mot mensuel; ajouter à la fin de la phrase "...après assemblées régulières..." le mot "... mensuelles."

Le quatrième amendement touche le règlement 5.3 au poste du directeur de réseau 2 mètres. Voici la proposition d'amendement: Il est proposé par Yves Constantin VE2 GWY et secondé par Rodrigue Leclerc VE2 ETR qu'on ajoute les mots "avec pièces justificatives" après les mots "sur demande écrite", (entre virgule) et ce afin d'ajouter à la compréhension. Adopté à l'unanimité.

Enfin, suite à l'acceptation de ces quatre amendements ci-avant explicités, Bertrand passe alors à l'adoption des règlements 5.1 à 5.5 en totalité dont voici la proposition: Il est proposé par Bernard Verreault VE2 FVB et secondé par Victor Livernois VE2 NK que les règlements 5.1 à 5.5 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 5.0 intitulé "Droits,

pouvoirs et devoirs du Conseil d'Administration" soient adoptés tels que proposés et amendés. Adopté unanimement.

Suite à cela, Bertrand passe à l'article 6 lequel est adopté comme suit: Il est proposé par Jacques Pamerleau VE2 DBR et secondé par Gaétan Trépanier VE2 GH0 que les règlements 6.1 et 6.2 inclusive-ment et faisant partie intégrante de l'article 6.0 intitulé "Assemblée du Conseil d'administration" soient adoptés en bloc tels que présentés aux membres. Adopté unanimement.

Pour terminer, Bertrand repasse la parole à Marc VE2 GLR pour les articles 7 et 8. Débutant par l'article 7, en voici la proposition d'adoption: Il est proposé par Bernard Verreault VE2 FVB et secondé par André Robert VE2 GEH que les règlements 7.1 et 7.2 inclusivement et faisant partie intégrante de l'article 7.0 intitulé "Dissolution du Club et disposition de l'actif" soient adoptés en bloc tels que présentés aux membres. Adopté à l'unanimité.

Enfin, voici, après lecture de l'article 8, un amendement à ce dernier. Il est proposé par Jacques Pamerleau VE2 DBR et secondé par Bertrand Dufour VE2 ADL qu'on ajoute le mot "spéciale" après "... assemblée générale..." à la troisième ligne du premier paragraphe. Adopté unanimement.

Voici maintenant la proposition d'adoption de ce même article amendé: "Il est proposé par Bertrand Dufour VE2 ADL et secondé par Gaétan Trépanier VE2 GH0 que le règlement 8.1 faisant partie intégrante de l'article 8.0 soit adopté tel que proposé et amendé. Adopté unanimement.

Somme toute, le document intitulé "Projet de refonte des règlements" ayant été adopté, article par article, règlement par règlement, et ce à l'unanimité, c'est l'ami Rodrigue VE2 ETR qui propose alors une franche motion de félicitations aux trois membres du Comité qui ont mené à bien le fameux dossier de la refonte des règlements. Applaudissements.

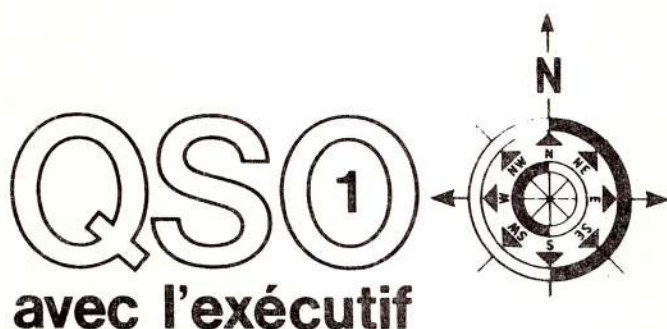
Avant de passer au tirage des prix de

présences, Carl VE2 GLQ nous annonce qu'il devra sous peu, laisser son poste de Président, puisque des raisons professionnelles l'y obligent et l'amène à déménager à l'extérieur de la région. La course à la présidence est donc ouverte. Hi!

Ensuite Carl passe au tirage des prix de présences. C'est donc Léon Labrecque VE2 ELL et Pierre Louis Gagnon VE2 DYK qui se méritent chacun deux billets pour le Coq Rôti. Merci encore à nos commanditaires.

Enfin, la levée de l'assemblée est proposée par Bernard Verreault VE2 FVB et secondé par Gaétan Trépanier VE2 GH0 à 22 heures 17 minutes. Adopté.

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY



J'ai le plaisir de m'entretenir avec Jean-Pierre Mercier VE2 FVM.

Jean-Pierre est amateur depuis octobre 1979, après avoir suivi les cours offerts par le Service VE.

Son rôle comme directeur dans le CRAQ consiste à s'occuper des relations publiques. Il a la charge également d'aller chercher des commanditaires ainsi que des conférenciers, afin d'agrémenter les assemblées mensuelles.

C'est Jean-Pierre qui avait la tâche, également, de monter le marché aux puces qui eut lieu cet hiver et qui connut un grand succès. Jean-Pierre est responsable

du côté social, c'est-à-dire qu'il prendra charge de la soirée de fin d'année. Je suis assuré qu'avec Jean Pierre, cette soirée sera un grand succès.

Après avoir terminé sa 12^è année science-math, Jean-Pierre travaille comme conseiller alimentaire dans le domaine de la restauration à Charny. En plus d'être diplômé comme boucher dans le gros et le détail, Jean-Pierre est diplômé comme secouriste par l'ambulance St-Jean. Il détient un diplôme de l'association de la prévention des accidents industriels.

Jean-Pierre pratique en hiver, le ski de fond et en été, le ski nautique. On lui souhaite bonne chance dans son prochain examen de CW, ce mois-ci, au niveau de la licence supérieure.

Comme expérience cocasse, Jean-Pierre se rappelle un entretien qu'il avait eu avec VE2 ETP, alors que celui-ci l'informait qu'il ne passerait jamais sa 1^{ère} licence de radio-amateur. Piqué au vif, Jean Pierre alla sur le champ s'acheter une clé pour le code morse et pratiqua tout en assurant son ami, que c'est avec lui (VE2 ETP) qu'il ferait son premier QSO en tant qu'amateur.

Bravo Jean-Pierre! Maintenant je te souhaite quelqu'un qui te piquera afin de passer ta 2^{ème} licence.

Merci pour ta collaboration!

Michel Beaumont VE2 GLY



TÉL.: Bur.: 681-0526

332, AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC G1N 3Y2

CLAUDE CÔTÉ

POSTERS - DÉCALQUES - ÉCUSSENS - ETC...



trésorerie

ENCORE UN BILAN!

L'arrivée d'une fin d'année, doublée d'une fin de mandat, invite à une rétrospective de nos faits et gestes (les bons comme les mauvais) et nous conduit tout naturellement à parler de bilan.

Pour un trésorier, vouloir présenter un bilan ne présente rien d'original en soi et peut même être vu comme une marotte. Toutefois, le bilan que je veux produire cette fois-ci est de nature sociale et devrait se distinguer fondamentalement d'un bilan financier. Donc, pas question d'argent (ou "argin" comme l'aurait dit Séraphin). De plus, pardonnez ma modestie, ce bilan ne présente que des points positifs. Ces deux caractéristiques doivent bien suffire à vous montrer qu'un trésorier peut avoir des préoccupations autres que financières, même s'il traite de bilan.

Lorsque j'ai accepté de faire partie du Conseil d'Administration, je visais deux objectifs:

1er rendre service avec tout ce que ça implique en sachant bien qu'il n'est pas facile de SERVIR de nos jours

2e mieux connaître ces gens qu'on appelle radio amateurs trop souvent connus (et je pourrais dire malheureusement) que par le timbre de leur voix et l'usage qu'ils font de leurs instruments (ici j'emploie volontairement un terme vague)

Cette brève confession vous indique que mon engagement n'était pas tout-à-fait désintéressé en même temps qu'elle me force à admettre que ces deux objectifs s'inscrivent terriblement (pour ne pas dire: terrible! terrible!) comme les deux parties d'un rapport financier: les dépenses et les revenus. L'analogie est trop criante

pour passer inaperçue; car rendre service ça oblige à se dépenser et mieux connaître entraîne un revenu pour ne pas dire un profit.

Et voilà que ma thèse vient de connaître l'antithèse, mes efforts d'originalité deviennent vains avant même d'en avoir abordé le sujet... et je réalise qu'on m'a demandé environ 15 lignes... je dois couper court ce préambule et entrer vite dans le sujet: UN BILAN.

Personnellement, j'ai retiré beaucoup de satisfaction au contact de différentes personnes qui grâce à elles, me permettent de dire: MISSION ACCOMPLIE. Je pense particulièrement à la collaboration que j'ai reçue pour mener deux dossiers additionnels: le répertoire et la refonte des règlements. Merci pour autant de dévouement.

Avec une réglementation rafraîchie, le CRAQ peut entrevoir ses noces de diamants avec un visage rajeuni et s'il faut que ses membres démontrent autant de fraîcheur et de jeunesse, le CRAQ et la radio amateur par surcroît connaîtront un brillant avenir.

En terminant, je veux vous inviter à rechercher de ces mêmes joies que chacun ressent à la suite d'un mandat bien rempli en répondant à l'appel qui vous sera fait dès la prochaine réunion, au moment des élections. Mais attention, là aussi il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus (maximum 6)

Au revoir!

Yvan Fiset VE2 FHY



BEAUCHEMIN-BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.
2815 boul. Laurier, Ste-Foy G1V 4H3
Tel (418) 659-3860

PAUL BEAUCHEMIN

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RESIDENTIELLE, AUTOMOBILE, VIE

les activités RADIO AMATEUR

Voilà. C'est la fin de mon mandat en tant que directeur des activités radio amateur au sein du CRAQ.

Je me dois de vous dire que ce ne fut pas toujours rose, mais l'expérience en vaut la peine. Le travail en lui-même n'est pas difficile. Mais il faut pour, certaines activités, donner beaucoup de temps. Cela consiste en quoi? Eh! bien, c'est simple. Je reçois une demande. Je l'analyse et si elle est acceptable, je prépare un organigramme et je rassemble des opérateurs. Bingo!

Il y a trois (3) grandes activités dans l'année: Le Jamboree sur les ondes, le Carnaval et le Field Day.

Le Jamboree sur les ondes consiste à faire discuter, via la radio amateur, des jeunes garçons et filles appartenant au mouvement Scout et Guide du Canada, dans le double but de leur faire connaître la radio amateur. Comparer leur expérience au sein du scoutisme, entre groupe de régions différentes

La deuxième activité est beaucoup plus complexe. Oui complexe! Voici pourquoi. Vous l'avez sans doute deviné, c'est le Carnaval de Québec. Cette attraction se divise en trois groupes. Le premier groupe c'est celui des parades, et il y en a deux. Le deuxième groupe c'est la vente de la bougie. Ce groupe demande beaucoup de temps et il est relativement complexe. Le troisième groupe c'est la course en canot. Ah! Les deux doigts dans l'nez!

Il y a deux défilés à une semaine d'intervalle. Le nombre de participants en était limité cette année. Il fut de neuf (9) personnes, supervisé par Bernard VE2 FVB. Par contre, la vente de la bougie c'est une autre histoire. Cette année, cinq (5) répétitrices furent utilisées,

sans compter deux répéteurs satellites. Tout près de quarante (40) stations ont participé à cette opération, qui a duré de huit heures du matin jusqu'à deux heures le lendemain matin, pour certains seconds.

JE PEUX VOUS DIRE QUE CE FUT UN SUCCES!

Idem pour la course en canot qui a mobilisé cinq (5) personnes. Ca c'est très bien déroulé, sous la supervision de Michel VE2 GLY.

Et la dernière activité, et non la moindre... Le Field Day.

Le Field day c'est quoi? C'est une activité qui se fait à la grandeur de l'Amérique du Nord. Nous pourrions appeler cela un "Emergency Game". Pourquoi pas? C'est vraiment un exercice d'urgence déguisé en concours (contest). Le but? Entraîner les radio amateurs à installer et à opérer dans le "champ" un système de communications en prévision d'un sinistre éventuel. Et pour rendre le tout le plus attrayant possible, un concours y a été inséré. L'ambiance qui existe, lors de cette attraction est très bonne, et vaut la peine d'être vécue.

Voilà! le survol du travail que j'ai dû produire et que tu produiras. Pour ma part j'ai trouvé cela très enrichissant et j'en ai retiré une riche expérience.

A toi de t'enrichir!

Michel Landry VE2 MY

de l'or (50e) pour un amateur!

Léon Campagna VE2FHB a célébré, tout dernièrement, son cinquantième anniversaire de mariage à Marie-Thérèse Dumas. FELICITATIONS à tous deux! On vous donne rendez-vous pour les diamants (dans 10 ans)!



avec l'exécutif

Dans ce deuxième QSO avec l'exécutif, je m'entretiendrai avec Jean-Pierre Bédard VE2 BOS.

Jean-Pierre est amateur depuis mars 1975, donc il fête son 10^{ème} anniversaire d'amateurisme cette année. Nul doute que son ancienneté en fait une personne très connue.

Jean-Pierre s'occupe de la technique, c'est-à-dire, l'installation des répéteurs ainsi que de leur entretien. De plus, Jean-Pierre est un conseiller technique fort écouté et apprécié au sein de l'exécutif du CRAQ.

Mais là ne s'arrête pas ses occupations ou son implication dans la radio amateur. En effet, en voulez-vous? En voilà!

Jean-Pierre a été président de la région O3 pendant 2 ans au sein de RAQI en plus d'être membre au comité exécutif régional pendant au moins 6 ans pour RAQI. Il est également membre du comité de gestion pour le réseau d'urgence RUA et en plus il trouve le temps d'être directeur technique pour le grand réseau Trans-Québec RTQ.

Jean-Pierre a fait ses études à l'Institut de Technologie où il reçu son diplôme d'électronicien. Il travaille comme électronicien chez un manufacturier de télévision fort connu.

Outre la radio amateur, Jean-Pierre s'intéresse aux micro-ordinateurs en plus de collectionner les timbres.

Comme expérience particulière, Jean-Pierre se rappelle particulièrement un voyage au Mont Rédemption à Mont-Joli, afin d'installer un lien pour le réseau

RTQ où il se fit prendre dans une tempête de neige et un froid sibérien, alors qu'il était en motoneige, lui et un groupe de collaborateurs. Ceci demeurera un souvenir très froid dans sa mémoire. Hi! Hi!

Merci Jean-Pierre pour ta collaboration et pour ton excellent travail.

Michel Beaumont VE2 GLY

L'INFO

La SCIENCE vous intéresse-t-elle? Aimez-vous lire des articles en français sur les dernières découvertes scientifiques?

Si oui, je vous suggère de vous abonner à la revue "DIMENSION SCIENCE". C'est gratuit!

Voici l'adresse:

Conseil National des Recherches
du Canada
DIMENSION SCIENCE
Ottawa, Ont.
Canada
K1A 9Z9

Ensuite vous saurez parler de la géomorphologie glaciaire, comment déchiffrer les signaux de satellites qui détectent les terres les plus fertiles à l'agriculture, ou encore comment fonctionne l'intelligence artificielle ou peut-être connaître les dernières découvertes sur les gènes.

Bonne lecture!

Michel Beaumont VE2 GLY

LES DIPLÔMES:5

DIPLÔMES DES CAPITALES PROVINCIALES

Disponible via CANADIAN DX ASSOCIATION.

Disponible à tous radio amateurs qui confirment des QSOs avec les 10 capitales provinciales.

Alberta	-Edmonton
Colombie Britannique	-Victoria
Ile du Prince Edouard	-Charlottown
Manitoba	-Winnipeg
Nouveau Brunswick	-Frédéricton
Nouvelle Ecosse	-Halifax
Ontario	-Toronto
Québec	-Québec
Saskatchewan	-Régina

Faire parvenir une copie certifiée par 2 amateurs de votre journal de station ainsi que \$ 2,00 à:

Canadian DX Association
P.O. Box 717 Station Q
Toronto, Ont.
M4T 2N7

DIPLÔME DE LA CAPITALE NATIONALE

Disponible via Ottawa Amateur Radio Club.

Disponible à tous radio amateurs qui confirment 20 QSOs avec des stations de la capitale soit Hull-Ottawa.

Faire parvenir une copie certifiée par 2 amateurs de votre journal de station ainsi que \$ 2,00 à:

Ottawa Amateur Radio Club
VE3 RC
P.O. Box 8873
Ottawa, Ont.
K1G 3J2

Dany Bélanger VE2 EBK

réseau 2 mètres VE2 CQ

Dans ce dernier article, j'aimerais tout d'abord remercier tous les opérateurs: Rodrigue VE2 ETR, André VE2 GLB, Roberto VE2 GHG, Paul VE2 GWI, Michel VE2 GLY, Bernard VE2 GWB, Roger VE2 HCO, et Jean VE2 BDA.

C'est grâce à leur assiduité que le réseau VE2 CQ fut un succès encore cette année.

Nous avons distribué au cours de l'année, 19 certificats de présence qui se répartissent comme suit: 6 certificats de 50 présences, 5 certificats de 100 présences, 6 certificats de 250 présences et 2 certificats de 500 présences.

Avant de terminer, je remercie particulièrement l'ami Jean-Marc Labarre VE2 BZL pour son extraordinaire collaboration à la réussite du marché aux puces.

J'ai bien aimé mon expérience au sein du bureau de direction et je souhaite à tous un excellent été, à l'écoute du réseau VE2 CQ.

73! à tous et à toutes!

Yves Constantin VE2 GWY

**bonnes
VACANCES!**

AVEZ-VOUS LU...

THE COMPLETE DX'er?

Écrit par Bob Locher, W9KNI, ce livre a environ 200 pages. Il est écrit dans un style intéressant et facile à suivre. Malheureusement, il est en anglais. La table des matières nous montre la qualité et la quantité d'informations contenues dans cet ouvrage. Il s'adresse surtout au amateur de CW mais les techniques s'appliquent aussi bien à la téléphonie. Il convient aussi bien au DX'eur expérimenté qu'au débutant.

Ce livre n'est pas un résumé de tableaux ou de graphiques mais plutôt une description des expériences de l'auteur contenant des tas d'indices et de trucs utilisés autant par les meilleurs DX'eurs du monde que par les stations DX eux-mêmes. Une première partie donne les notions de base pour l'opération et l'écoute. Par la suite, on vous enseigne les techniques plus poussées pour vous attaquer aux plus rusés lors de "Pile-up". Le tout est entrecoupé d'informations sur l'équipement, les antennes, la propagation, les cartes QSLs et j'en passe. L'auteur ne conseille pas de lire son livre en quelques soirs seulement, mais de le lire chapitre par chapitre, car il y a beaucoup à lire entre les lignes.

Disons en terminant, que Bob Locher, W9KNI est classé premier au monde en CW avec 308 pays de confirmer sur 315. Ce volume est disponible au coût de \$10,95 US plus \$2,00 US pour les frais de poste à l'adresse suivante:

Idioms Press
Dept X
Box 583
Deerfield Ill.
60015
U.S.A.



Dany Bélanger VE2 EBK

Relations publiques

Lecteurs(trices) de CIRCUIT

Nous voici donc rendu au terme d'une autre année d'opération et j'espère qu'elle aura su vous plaire, malgré les embûches et les retards qui se sont mis de la partie. J'espère que vous saurez, dans le futur, apprécier le travail et les changements qui furent faits par la direction au cours de l'année 1984-85, au point de vue règlements tout en passant par le journal.

J'aimerais, ici, remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire du CRAQ et de la radio amateur en général, le point de mire de Québec et à valoriser ce "hobby" qui nous est cher en 1984-85. Je vous souhaite donc Bonnes Vacances à tous!

Pour clôturer cette année, je m'en voudrais de ne pas vous inviter (et ici je me fais le porte-parole de la direction) à la soirée de fin d'année, qui se tiendra le 15 juin 1985, "Aux Ailes Québécoises" à 20h30. Au cours de cette soirée, vous aurez l'occasion de fraterniser et de danser au son de la musique, tout en dégustant des amuse-gueules ainsi qu'un petit "gueuleton" à la fin de la soirée. Il y aura aussi des prix de présence. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Pour ceux qui veulent se joindre à nous et qui ne sont pas membre, le coût est de \$ 5,00 par personne.

Au plaisir de vous voir lors de la prochaine réunion ou de la soirée!

Meilleurs 73 à tous(tes)

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM



RÉSEAU D'URGENCE

L'organisation d'un réseau d'urgence demande de l'expérience et de la connaissance. Il devient donc important de s'entourer de gens qui peuvent nous faire part de leur compétence. Pour cette raison, je voudrais remercier particulièrement Michel Landry VE2 MY et Yvan Thériault VE2 FVY.

Votre support a permis au CRAQ de bénéficier de votre savoir et de votre expérience et de mener à terme ma tâche de coordonnateur.

Merci aux membres d'avoir bien voulu donner de votre temps, car sans vous, le Club n'aurait pas ce réseau dont vous formez le coeur. Je ne veux pas oublier le bureau de direction qui a accepté de me faire confiance, pour ce dossier. Grâce à tout ce monde, le réseau d'urgence a fait peau neuve et je sais qu'une relève se prépare lentement. Il faut avoir confiance en l'avenir du bénévolat.

Sachez, les gars, que la critique positive confirme le bien que vous avez fait, et la critique négative vous permet de connaître ceux qui n'ont pas compris. Hi!

Guy Bédard VE2 GLG

ÉLECTIONS
du conseil
d'administration
du CRAQ
lundi le 3 juin 85

félicitations!

NDLR. Nous nous en voudrions de ne pas signaler, dans les pages de CIRCUIT, l'immense somme de travail que "Le comité pour la refonte des règlements du CRAQ" a dû déployer pour parvenir au document qu'il nous a présenté, à la dernière assemblée générale spéciale du 6 mai 1985.

La compétence des membres de ce comité: Yvan Fiset VE2 FHY, Bertrand Leblond VE2 GNY et Marc Lamontagne VE2 GLR, ainsi que leur assiduité à se réunir à maintes reprises ont été, sans aucun doute, les deux facteurs de leur réussite.

Félicitations messieurs! Vous avez prouvé, par votre action, que le BENEVOLAT n'est pas un vain mot.

Au fil du temps...

Voici le souvenir du bureau de direction pour l'exercice 1969-70, sous la direction de Jocelyn Cardinal:

Président:	Jocelyn Cardinal VE2 AUJ
Vice-Prés.:	Michel Renaud VE2 DFR
Secrétaire	
-trésorier:	Claude Bouchard VE2 BUB
Directeurs:	Bernard Côté VE2 AP
	Pierre Drolet VE2 DID
	Charles Turcot VE2 DJK
	Robert Loranger VE2 AXO
	Laurent Lessard VE2 DLL

Note: Tiré du livre des minutes de l'assemblée annuelle des membres, tenue à l'Hôtel de Ville de Duberger le 15 septembre 1969.

Bertrand Leblond VE2 GNY

DES ONDES SUR LA MER

En 1923, un radio amateur s'embarque à bord de la goélette Bowdoin pour une expédition en Arctique. Ce sont les radio amateurs du Canada et des Etats-Unis qui ont assuré le succès de l'expédition en établissant les contacts radio.

Une station d'amateur embarquée à bord d'un bateau est appelée station maritime mobile et est identifiée par un indicatif du genre VEØ XYZ.

Pour opérer à bord d'un bateau, vous avez besoin d'un émetteur-récepteur d'amateur. Le poste radio pourra être très compact et occupera un minimum d'espace dans le coin de navigation. Une puissance de 100 watts en BLU est bien suffisante, d'autant plus qu'en mer, la propagation radio est excellente.

L'opération se fera dans les bandes 10m 15m, 40m ou 80m en Code Morse international ou en téléphonie. Une batterie spécialement réservée pour le poste radio est de mise. En réception, la consommation est très faible, en émission elle peut varier de 5 à 15 ampères/heures (sur 12 volts) selon la puissance de sortie de l'appareil.

Pour l'antenne, un fil de cuivre ou en inox de la longueur d'une demi-onde est suffisant, (un hauban isolé sur un voilier peut convenir) on pourra aussi utiliser une antenne verticale quart-d'onde.

Pour l'antenne et le poste de radio, il faudra effectuer un bon raccordement à la masse. Il est important de s'équiper de matériel qui résiste bien à la corrosion, afin de s'assurer des communications sans problèmes durant de nombreuses années.

Marc Lamontagne VE2 GLR

SOIRÉE de fin d'année

Date: Samedi 1e 15 JUIN 1985

Heure: 20h30

Endroit: AILES QUÉBÉCOISES
aéroport de Ste-Foy

Musique: René VE2 BDH

AMUSE-GUEULES, LUNCH et PRIX DE
PRESENCE

Soyez-y! Il y aura des surprises.

ATTENTION

A cause du nombre limité de places, à la Salle "Les Ailes Québécoises", et pour mieux planifier l'organisation de cet événement, nous devons vous remettre des LAISSEZ-PASSER.

Cette distribution se fera au cours de l'assemblée de lundi le 3 juin 1985, par notre trésorier Yvan Fiset VE2 FHY.

Ceux qui ne pourront se rendre sur place, pour en prendre livraison, devront s'en remettre à un amateur de leurs amis qui s'en chargera.

EXAMENS

NDLR. Les SWLs qui préparent une première licence, ainsi que les radio amateurs, qui désirent accéder au statut de la licence supérieure, doivent manifester leur intention au Ministère Communication Canada, un mois avant la tenue de l'examen, pour la réglementation et l'électronique; cinq jours avant la tenue de l'examen de code morse (CW).

Voici d'ailleurs la liste de tous les examens jusqu'à la fin de l'année 1985:

85-06-19 de 08h30 à 11h30: Examen de CW

85-06-19 à 13h00 Examen d'électronique et règlements.

ENDROIT: Holiday Inn
3225 Hochelaga
Ste-Foy, Qué.

85-07-17 de 08h30 à 14h30: Examen de CW

85-08-21 de 08h30 à 14h30: Examen de CW

85-09-18 de 08h30 à 14h30: Examen de CW

85-10-16 de 08h30 à 11h30: Examen de CW

85-10-16 à 13h00 Examen d'électronique et règlements.

ENDROIT: à définir

85-11-20 de 08h30 à 14h30: Examen de CW.

85-12-18 de 08h30 à 14h30: Examen de CW

P.S. Ces informations nous ont été fournies par le ministère COMMUNICATION CANADA.

nos lecteurs
nous écrivent...

?

FIELD DAY 85

samedi 22 juin

et

dimanche 23 juin

~~

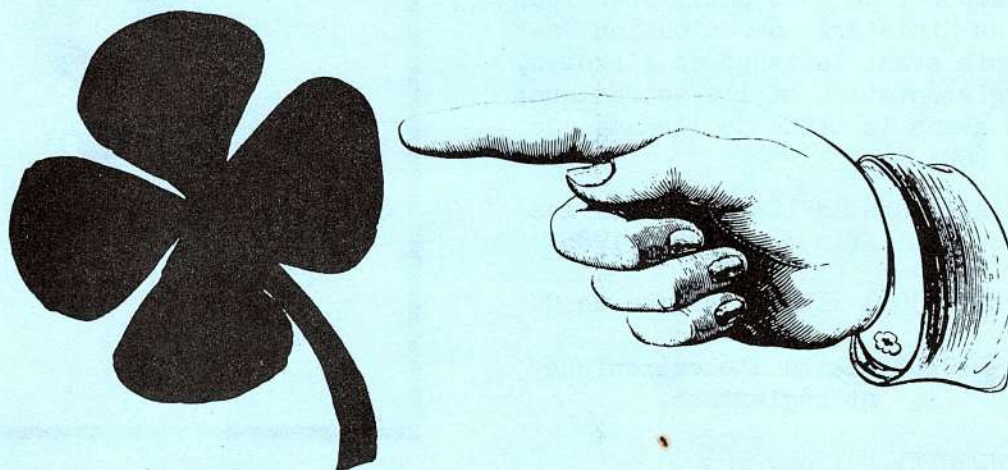
JARDIN
ZOOLOGIQUE

~~

Orsainville

Ne jouez pas avec la chance

Communications 3J est là!



dépositaire:
ICOM,
YAESU,
DRAKE,
CDE,
HY-GAIN,
CUSHCRAFT...

COMMUNICATIONS 3J enr.
1438 St-Victor
Ancienne-Lorette (Qc)
G2E 3J9
Tél: (418) 871-3934

Jean-Charles VE2 On
Robert VE2 DUT